

## Départ Dre Marie-Josée Genest

Madame,  
Monsieur,

C'est avec regret que je vous annonce que je cesserai la pratique de la médecine familiale à partir du 7 janvier 2024. La Régie de l'assurance maladie du Québec a déjà été avisée de mon départ à la retraite afin que vous puissiez être considéré(e) comme patient(e) orphelin(e).

Vous devez **absolument** vous inscrire au Guichet d'accès à un médecin de famille par internet à l'adresse: [www.gamf.gouv.qc.ca](http://www.gamf.gouv.qc.ca) ou par téléphone au 1-844-309-0630. Après mon départ, cette inscription va vous permettre de communiquer avec le GAP (Guichet d'accès à la première ligne) et d'obtenir un rendez-vous si nécessaire. Il est aussi possible pour vous de chercher un autre médecin de famille dès maintenant.

Si vous avez besoin de consulter un médecin après le 7 janvier 2024, vous devrez communiquer avec le GAP (Guichet d'accès à la première ligne) en composant le 811 option 3. Vous pouvez consulter le site web pour de plus amples informations : <https://www.ciassca.com/gap>.

Votre dossier médical électronique sera conservé pendant 5 ans au GMF Clinique médicale Taniata.

Je vous offre toute mon empathie pour les inconvénients que ma décision vous causera. Ce fut un immense plaisir d'être votre médecin. Merci de m'avoir accordé votre confiance pendant les 38 dernières années.

Dre Marie-Josée Genest